



**Agir pour
la santé
des femmes**

RAPPORT DE PROFILAGE DES BENEFICIAIRES

DISPOSITIF BARBES DE L'ARMÉE DU SALUT

OCTOBRE 2020



Table des matières

Introduction	3
Contexte.....	3
Objectif général.....	3
L'enquête de profil «niveau 1 » menée par ACF	4
L'enquête de profil « niveau 2 » menée par acf.....	4
L'enquête menée par ADSF.....	4
Protection des données	5
Limite de l'enquête et problèmes rencontrés.....	5
Analyse des donnees.....	5
Le profil des bénéficiaires.....	6
Sécurité alimentaire	9
Situation économique	13
Conclusion et Recommandations.....	15
Annexes.....	17

INTRODUCTION

CONTEXTE

Débuté avant la crise sanitaire de la COVID-19, le partenariat entre la Fondation Armée du Salut (FADS) et Action Contre la Faim (ACF) s'est renforcé durant la période de confinement. A partir du mois de mars 2020, au pic de la première phase de la crise, la FADS a mis en place avec l'appui d'ACF des dispositifs d'aide alimentaire d'urgence dans cinquante sites en Ile-de-France, principalement à Paris et la Seine-Saint-Denis. Des distributions ont été mises en place dans des habitats précaires et/ou informels comme les campements, les squats ou les bidonvilles, mais également dans des centres d'hébergement collectif et des hôtels sociaux.

La FADS a aussi livré des partenaires associatifs afin qu'ils distribuent eux-mêmes les denrées, en rue, en accueil de jour, en Espaces Solidarité Insertion. Au total, plus de 2500 personnes ont pu bénéficier, ponctuellement ou sur plusieurs mois, de livraisons de repas quotidiens, de colis alimentaire ou de tickets services. L'équipe d'ACF a accompagné la mise en place de ces dispositifs et partagé son expertise avec la FADS, notamment sur l'identification des besoins, la mise en place de protocoles de distribution ou sur la prise en compte des questions des enjeux nutritionnels et des préférences alimentaires ou profils des bénéficiaires. C'est dans le cadre de cet accompagnement que les équipes d'ACF ont continué de venir en soutien à la FADS sur les mois de septembre et d'octobre 2020.

Suite à la fermeture le 31 août du dispositif d'aide alimentaire mis en place par l'association Aurore dans le 18^e arrondissement de Paris, la FADS a été mandatée et financée par la Mairie de Paris pour procéder à une réouverture du site de Barbès. Le dispositif qu'elle a mis en place consiste en une distribution de panier-repas. L'accès à cette distribution est inconditionnel et était initialement prévu du 14 septembre au 18 octobre 2020, avec une fréquentation estimée par l'association Aurore à 975 panier-repas par jour.

Le panier-repas distribué lors de ce dispositif est préparé par un prestataire de service : Équilibre. Il est composé d'une salade, d'un petit pain, d'un yaourt, d'une part individuelle de fromage, d'un fruit et d'une petite bouteille d'eau en plastique. Les salades distribuées sont différentes d'un jour à l'autre selon un roulement de 3 recettes.

Afin de mieux comprendre la file active et la fréquentation du dispositif de distribution alimentaire de Barbès, et de pouvoir mieux réorienter ces personnes sur un dispositif plus adapté et pérenne, les équipes d'ACF ont mis en place une enquête de terrain, dont les objectifs étaient les suivants :

OBJECTIF GÉNÉRAL

- 1) Informer les acteurs de l'aide alimentaire et les institutions responsables sur le profil des publics bénéficiaires et leurs besoins spécifiques
- 2) Comprendre qui sont les personnes qui se rendent au dispositif de distribution alimentaire de Barbès, en vue de les réorienter vers d'autres dispositifs adaptés à leur situation leur permettant de couvrir leurs besoins essentiels de base. Sur base des informations collectées, l'objectif était de mettre à jour les outils d'orientation des publics vers les services franciliens dédiés à couvrir leurs besoins et former des bénévoles sur un arbre décisionnel d'orientation adapté aux publics rencontrés sur le site de Barbès.

MÉTHODOLOGIE

D'après les chiffres recensés par la FADS, ce sont 1 400 personnes qui ont eu recours à ce dispositif d'aide alimentaire entre le 14 septembre et le 18 octobre, avec 14 900 panier-repas distribués sur la période.

Un recensement a été réalisé tout au long du dispositif sur Excel pour suivre la file active, deux enquêtes de profil ont été mises en place par ACF : l'enquête de profil « niveau 1 » et l'enquête de profil « niveau 2 ». Ces dernières ont permis aux bénévoles de la FADS et d'ACF de pouvoir procéder à une orientation des bénéficiaires vers des dispositifs adaptés à leur situation, en fonction des besoins qu'ils ont exprimés.

L'ENQUÊTE DE PROFIL « NIVEAU 1 » MENÉE PAR ACF

Ce premier niveau d'enquête de profil a été réalisé auprès de bénéficiaires du dispositif Barbès de la FADS. Cette enquête a duré en moyenne dix minutes par bénéficiaire interrogé. Cette collecte de données a été réalisée sur la base du volontariat des bénéficiaires.

Ces données ont été collectées par des bénévoles d'ACF formés par les salariés de la mission France d'ACF. Les données ont été récoltées pendant les deux premières semaines du dispositif, via le logiciel Kobo Collect, qui permet une centralisation rapide et sécurisée des données. Il a permis de récolter des données de base sur le profil des bénéficiaires, ainsi que des informations sur leur logement.

L'ENQUÊTE DE PROFIL « NIVEAU 2 » MENÉE PAR ACF

Ce deuxième niveau d'enquête de profil a été réalisé auprès d'un échantillon représentatif du dispositif de distribution Barbès. L'échantillonnage a été réalisé selon les différentes compositions des ménages, selon les grandes tendances de profils qui se rendent sur le site et ce à des moments différents : en semaine et les weekends (on note par exemple que les personnes âgées viennent dès l'ouverture, alors que les mères de familles plus tard dans la matinée). L'enquête a duré une vingtaine de minutes en moyenne. Cette collecte de données a été réalisée sur la base du volontariat des bénéficiaires.

Ces données ont été collectées par des bénévoles d'ACF formés par les salariés de la mission France d'ACF. Les données ont été récoltées suite à la collecte de données du « profil 1 » et ce jusqu'au 19 octobre, via le logiciel Kobo Collect.

L'enquête a permis de collecter des informations sur les bénéficiaires pour établir leur profil « socio-économique ». La visée de cette enquête était de définir une typologie de bénéficiaires, pour mieux analyser leur situation liée à leur sécurité alimentaire et établir une vision macro des besoins dans le 18^e arrondissement.

L'ENQUÊTE MENÉE PAR ADSF

Le Repaire Barbès, accueil de jour de l'ADSF, a ouvert ses portes au public le 1^{er} octobre 2020, en capacité réduite, avec l'ouverture d'une seule salle sur les deux prévues. A partir du 14 octobre 2020, les équipes de l'ADSF se sont proposées en soutien à la distribution alimentaire assurée par la FADS, en réalisant un accès dédié aux femmes dans nos locaux. Ainsi, ce sont 1529 paniers repas qui ont été distribués par les équipes d'ADSF sur la période du 1^{er} octobre au 27 octobre compris. Ce faisant, elles ont également réalisé des questionnaires de profilage et sécurité alimentaire, pour participer au diagnostic mené par ACF et la FADS via :

- 44 évaluations sanitaires et sociales incluant des questions de l'enquête de profil niveau 2
- 75 questionnaires Sécurité alimentaire incluant des questions de l'enquête de profil niveau 2

PROTECTION DES DONNÉES

La réalisation de la file active ainsi que les enquêtes de profilage 1 et 2 ont nécessité la collecte d'informations sur l'identification des bénéficiaires et sur leur ménage. La protection des données étant une priorité pour ACF, la diffusion de ces informations a dû être contrôlée. C'est pourquoi le tableau Excel de recensement et les informations collectées sur Kobo Collect ont été partagés uniquement entre les équipes d'ACF et de la FADS. Ces données ne seront partagées que sur demande après validation de la part de ACF et FADS.

LIMITE DE L'ENQUÊTE ET PROBLÈMES RENCONTRÉS

Tout d'abord, les mesures sanitaires rendent difficiles les enquêtes terrain, car la distanciation et le port du masque ne permettent pas aisément d'instaurer un climat de confiance entre l'enquêteur et la personne interrogée. C'est pour cela qu'un temps d'explication de la visée des enquêtes est dédié aux bénéficiaires en amont de l'enquête. Ce temps pris en amont ainsi que la visibilité du logo ACF et FADS a permis aux bénéficiaires d'identifier les équipes des organisations et d'instaurer la confiance.

De plus, les bénévoles de la FADS et d'ACF peuvent être nombreux ou en sous nombre car mobilisés de façon irrégulière selon les disponibilités de ceux-ci. Lorsque les besoins se sont fait sentir, des bénévoles prévus pour des missions d'enquête ont appuyé la distribution et vice versa. Il est donc possible que les questions aient parfois été mal formulées ou mal saisies lors de la collecte de données sur Excel ou Kobo Collect. C'est pourquoi les données collectées sur l'échantillon d'enquête ont été comparées avec les données globales sur la fréquentation du site afin de repérer d'éventuelles incohérences. De plus, des biais peuvent aussi exister dus à une crainte des bénéficiaires concernant une possible orientation vers d'autres structures franciliennes ou voire même leur interdiction d'accès à ce dispositif.

La courte durée du dispositif initialement prévue, c'est-à-dire un mois, a entraîné la mise en place de modalités de distribution alimentaire d'urgence et des adaptations au jour le jour pour optimiser l'organisation sur le site. L'installation d'un nouveau dispositif de distribution de panier-repas le soir a également nécessité de revoir la coordination inter-acteurs et nécessitera une étude plus poussée pour comprendre la file active de ce nouveau dispositif. Enfin, la prolongation du dispositif jusqu'à mi-novembre, même si annoncée tardivement, doit absolument permettre la mise en place d'une stratégie conjointe entre ACF, la FADS et les services sociaux et une coordination avec les autres acteurs d'aide alimentaire pour venir en aide au mieux aux bénéficiaires de la distribution et les réorienter vers des solutions adaptées à leurs profils spécifiques.

ANALYSE DES DONNEES

Les données collectées lors de l'enquête de profil « niveau 1 » ont permis de conforter la nécessité d'une analyse plus poussée des bénéficiaires, réalisée lors de l'enquête de profil « niveau 2 ». Les données analysées ci-dessous sont donc uniquement celles de l'enquête de profil « niveau 2 » (ainsi qu'une partie de celles collectées par ADSF dont l'analyse complète se trouve en annexe 3 du présent projet).

L'analyse se compose de trois parties, à savoir :

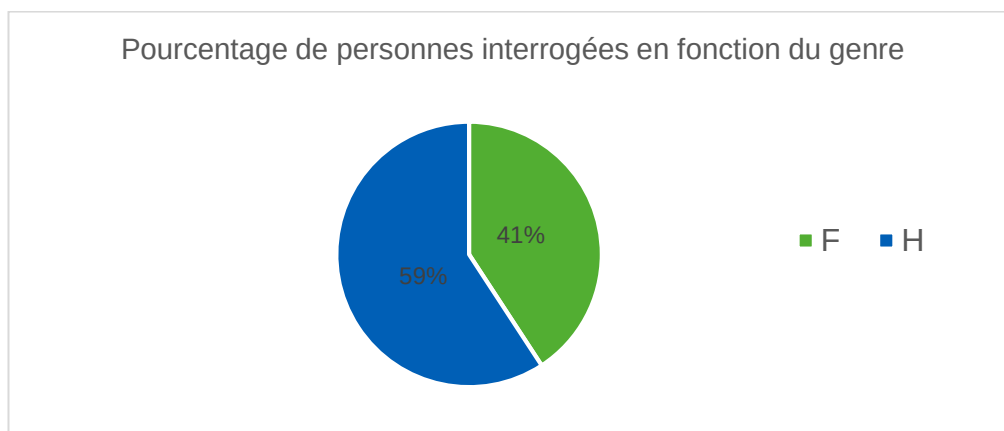
- a) Le profil de la population bénéficiaire du dispositif
- b) La situation en termes de sécurité alimentaire de cette population
- c) La situation économique des récipiendaires de la distribution

Au total, 179 personnes ont répondu à l'enquête. Il faut noter que sur ce chiffre, toutes n'ont pas répondu à l'intégralité des questions.

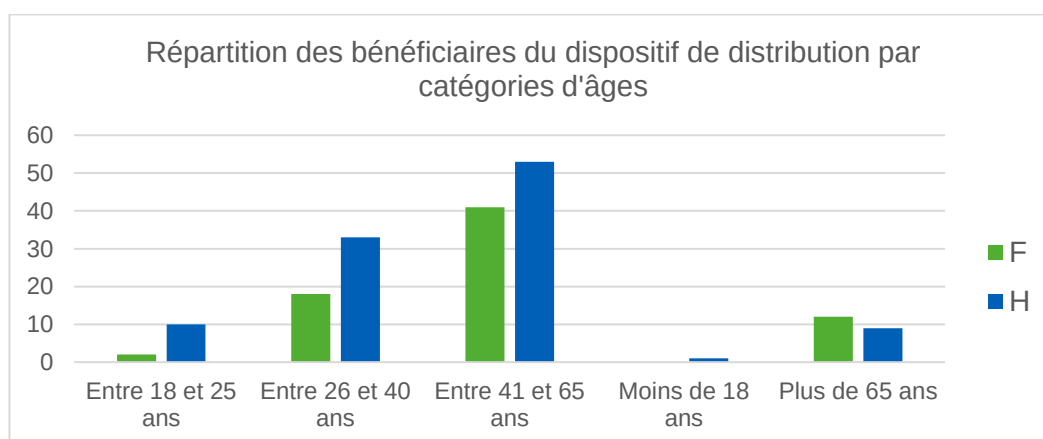
LE PROFIL DES BÉNÉFICIAIRES

GENRE ET ÂGE

Au total, sur 179 personnes interrogées sur l'enquête, 41% étaient des femmes (73 femmes interrogées) et 59% des hommes (106 hommes interrogés).



La moyenne d'âge est de 46 ans, avec un panel allant de 16 ans pour le garçon le plus jeune à 86 ans pour la femme la plus âgée. Si un seul mineur a été interrogé lors de cet enquête, il est probable que d'autres mineur.e.s se rendent sur le dispositif mais ne souhaitent pas dire leur âge par peur les conséquences que cette information pourrait entraîner.



On note que les hommes interrogés sont en moyenne plus jeunes : 9% des hommes interrogés ont entre 18 et 25 ans, contre à peine 3% des femmes interrogées. La majorité des bénéficiaires des distributions ont entre 41 et 65 ans : 50% des hommes et 56% des femmes, avec une moyenne d'âge de 51,3 ans pour les femmes (âge médian confirmé par les données ADSF) et 45,1 ans pour les hommes. Enfin, les personnes âgées de plus de 65 ans représentent 12 % de l'échantillon (mais elles représentent 16% des femmes interrogées).

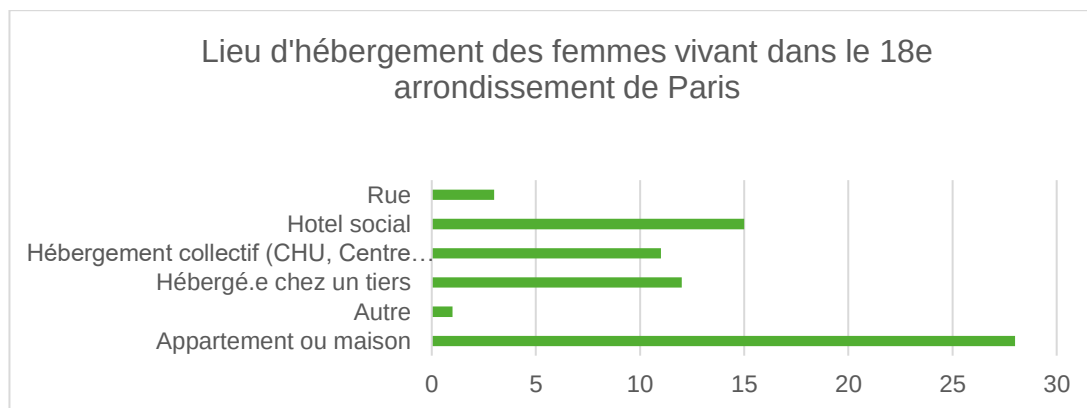
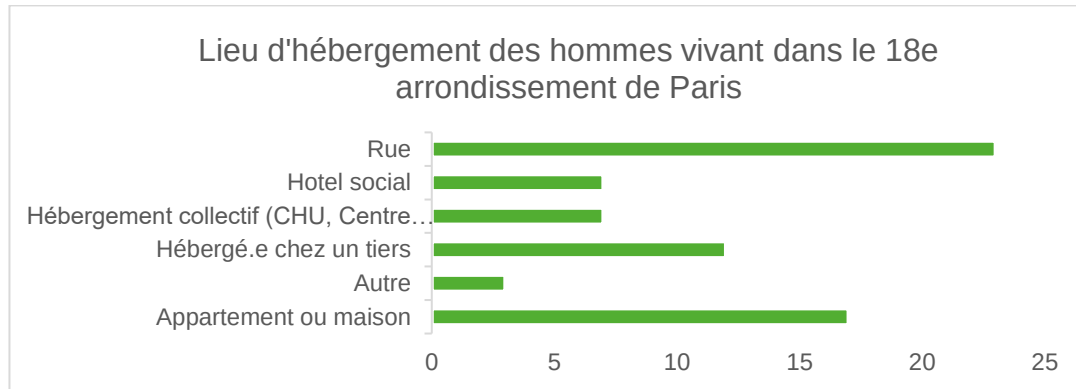
Ces chiffres sont représentatifs des personnes fréquentant le dispositif, on peut penser que la forte représentation des hommes est liée à la fréquentation des hommes vivant à la rue.

LOCALISATION

Si 88% des bénéficiaires du dispositif vivent à Paris, il faut noter la présence de 12% de personnes faisant le trajet depuis d'autres départements franciliens jusqu'à Barbès. Une personne vit par exemple à Enghien-les-Bains, à près de 2h30 à pieds du site de la distribution.

72% des personnes interrogées vivent dans le 18^e arrondissement de la ville de Paris avec 77% des femmes interrogées et 68% des hommes interrogés. On note donc un plus long trajet réalisé par les hommes pour se rendre au dispositif de distribution (15% vit de l'échantillon en dehors de Paris).

Dans le 18^e arrondissement de Paris, seuls 36% des personnes enquêtées vivent dans leur propre logement, 15% des personnes sont hébergées chez un tiers, 14% dorment dans un hôtel social et 11% vivent en hébergement collectif. Une personne sur cinq interrogée vivant dans le 18^e arrondissement est à la rue. Ce chiffre reflète la situation globale des bénéficiaires du dispositif dont 22% vivent à la rue (chiffre proche de celui collecté par l'ADSF, à savoir 25% des femmes ayant fait l'objet d'une évaluation sanitaire et sociale vivant à la rue).



Les femmes sont plus nombreuses à avoir leur propre logement : 50% des femmes du 18^e arrondissement. Toutefois, 5% d'entre elles vivent à la rue. On note une proportion plus importante de femmes à la rue identifiées par ADSF dans le cadre de leurs évaluations sanitaires et sociales mais il faut prendre en considération le fait que ces évaluations étaient effectuées avec des femmes nécessitant ou demandant un suivi plus particulier, notamment en termes de santé.

La situation des hommes est différente, avec 33% des hommes du 18^e arrondissement vivant à la rue, 25% qui ont leur propre logement et 17% qui sont hébergés chez un tiers. La majorité des hommes vivant à Paris et en dehors du 18^e vit à la rue : 57% d'entre eux. La majorité des jeunes de 18 à 25 ans vit dans la rue (67%), de même pour 33% des 26-40 ans interrogés.

Exemples des lieux de vie des personnes à la rue :

Dans un hangar

A l'aéroport Charles de Gaulle

Dans une voiture

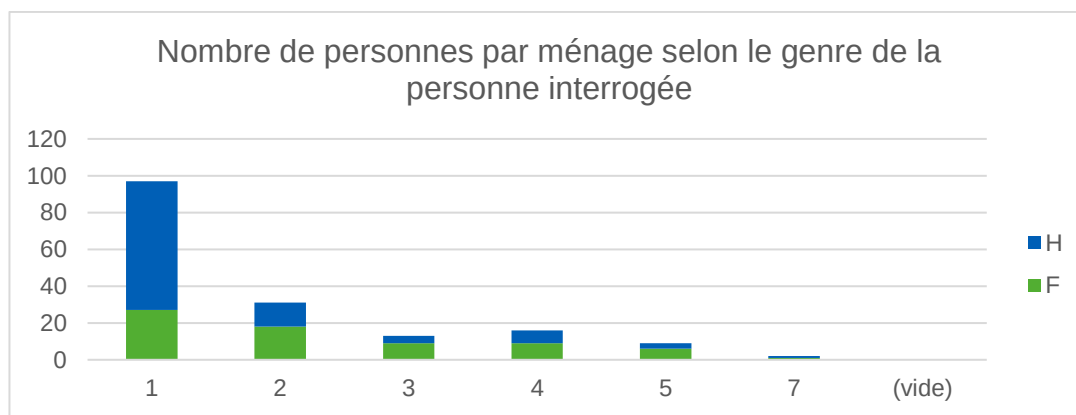
Dans un squat

Cette origine des bénéficiaires, majoritairement du 18^{ème} arrondissement, explique que 61% des bénéficiaires de ce dispositif alimentaire se rendent sur la distribution à pied (62% pour les femmes selon les enquêtes Sécurité alimentaire menées par ADSF).

Toutefois, 41% des personnes qui mettent plus d'une heure à se rendre à Barbès viennent à pied. Plus d'une personne sur trois vient en prenant les transports en commun (36%), alors même que cela représente un investissement financier pour eux. On peut penser que ces personnes se rendent dans le 18^e pour d'autres raisons et en profite pour venir sur le dispositif. Les bénévoles de FADS ont constaté que ce ne sont pas les mêmes personnes venant la semaine que le weekend, ce qui est confirmé par la file active.

LA COMPOSITION DES FAMILLES

58% des personnes interrogées vivent seules. Parmi elles, 71% des hommes sont seuls contre 39% des femmes. Les foyers vont de deux personnes (18%) à sept personnes (deux foyers).



La moyenne du nombre de personnes par ménage est de 1.9. Ce chiffre varie toutefois en fonction du genre de la personne interrogée. Il reste plus élevé dans les foyers au sein desquels une femme a été interrogée (2.3 personnes) contre 1.6 pour les hommes.

Dans le 18^e arrondissement, 57% des personnes interrogées sont seules. Toutefois, 24% des ménages sont composés de 3 personnes ou plus. Il est à noter que les deux foyers de sept personnes sur le total du nombre de foyers recensés lors de l'enquête habitent dans le 18^e arrondissement.

Ce dispositif a été pensé pour des personnes seules, colis froid individuel, or 43% des personnes font partie d'un ménage.

VULNERABILITES SPECIFIQUES

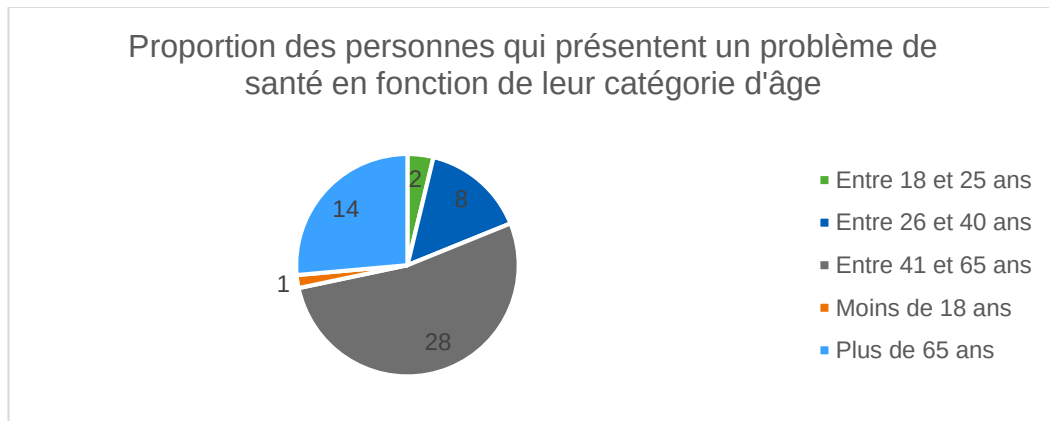
Sur les 179 personnes interrogées, 59% des répondant.e.s disent avoir des difficultés spécifiques¹.

Les difficultés spécifiques des personnes interrogées sont multiples :

- accès aux droits
- problèmes de santé et situation de handicap
- mineurs non accompagnés

¹ En ligne avec ces résultats, 64% des femmes interrogées par ADSF sur base des questionnaires Sécurité alimentaire a déclaré connaître au moins une vulnérabilité spécifique au sein de leur ménage (détail annexe 3)

42% des personnes interrogées présentent des problèmes de santé, dont 13% une situation de handicap. Ces difficultés touchent à 25% les personnes interrogées entre 41 et 65 ans. 52% des femmes ayant répondu à l'enquête présentent un problème de santé, contre 30% pour les hommes.



Un autre problème majeur se dénote : celui des problèmes liés à l'accès aux droits. 10% des personnes interrogées présentent ces difficultés, 80% étant des hommes. 57% des personnes présentant des difficultés d'accès aux droits vivent dans le 18^e arrondissement de Paris.

SITUATION ADMINISTRATIVE

Sur le site de Barbès, 26% des bénéficiaires de la distribution sont titulaires d'un titre de séjour (majoritairement des 41-65 ans) et 11% sont nés en France. Les personnes qui ont leur propre logement sont majoritairement titulaires d'un titre de séjour (42%), celles en hébergement collectif sont principalement en demande de titre de séjour (39%), de même pour celles à la rue (20%).

SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

RÉGIME ALIMENTAIRE

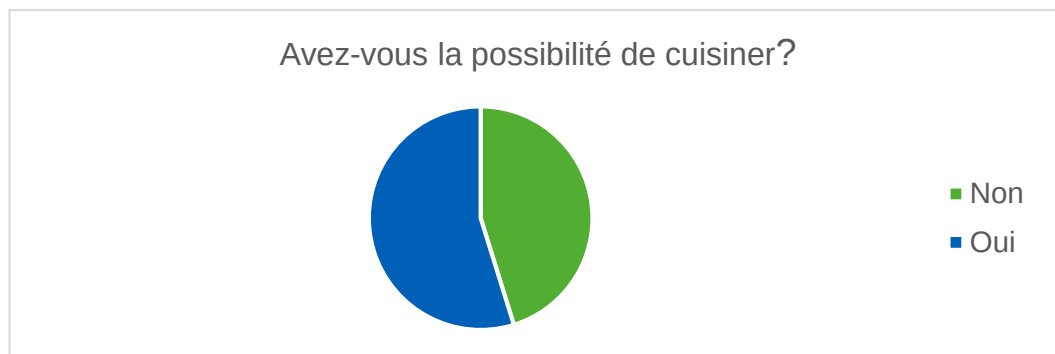
Parmi les personnes interrogées, 40% n'ont pas de régime alimentaire spécifique. En moyenne, presque un.e répondant.e sur deux mange halal (48%). On note une minorité d'autres régimes alimentaires spécifiques, à savoir 12% de personnes diabétiques et 3% de végétarien.ne.s. Plus spécifiquement, 60% des personnes à la rue mangent halal. C'est également le cas pour 43% des personnes qui résident en hébergement collectif. Le colis alimentaire distribué à Barbès ne rentre pas en contradiction avec les régimes alimentaires des personnes. Lorsqu'on demande aux personnes bénéficiaires, celle-ci sont dans l'ensemble satisfaites. Quelques personnes ont dit être plus intéressées par les fruits et yaourt notamment pour les enfants.

On peut noter que dans l'échantillon uniquement féminin interrogé par ADSF, la proportion de personnes ayant un régime spécifique est supérieur à savoir 82% (62% déclarant manger halal et 14% souffrir de diabète)

UTILISATION DE L'AIDE ALIMENTAIRE

55% des personnes bénéficiant de la distribution de la FADS à Barbès déclarent avoir la possibilité de cuisiner un repas. Ce chiffre est corroboré par le nombre de personnes vivant en appartement (50%) ou hébergé.e.s chez un tiers (20%).

En revanche, la majorité des personnes à la rue (54%) et une partie des personnes en hébergement collectif (13%) ou en hôtel social (12%) n'ont pas la possibilité de cuisiner. Il est à noter que 60% des récipiendaires de la distribution alimentaire ont la possibilité de stocker des produits frais et deux bénéficiaires sur trois peuvent stocker des produits secs.



Le colis alimentaire de ce dispositif est pensé pour des personnes en condition de rue ou ne pouvant pas cuisiner leur repas chaud. Il répond donc majoritairement aux besoins de cette deuxième catégorie de personnes. Les colis alimentaires composés de denrées sèches non préparées seraient plus adaptées à des personnes vivant en appartement avec une cuisine et pouvant stocker les vivres.

MODALITÉ DE L'AIDE ALIMENTAIRE

Nous avons interrogé les personnes bénéficiant du colis sur leur modalité préférée d'aide alimentaire. Une majorité des personnes interrogées déclarent qu'elles préféreraient recevoir de l'aide alimentaire sous forme de chèques service (40%). Cette option est majoritaire pour toutes les tranches d'âges interrogées. Les autres répondant.e.s souhaiteraient la recevoir sous forme de colis alimentaire sur un lieu de distribution spécifique (30%) ou de repas chauds sur place (20%). Plus d'une personne sur trois (36%) parmi les répondant.e.s qui ont choisi cette dernière option dorment à la rue.

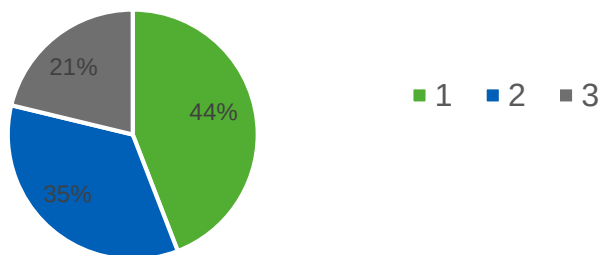
Les chèques service sont une modalité plus appréciée par les personnes en capacité de cuisiner et pouvant faire leurs courses répondant à leur préférence alimentaire. Les populations plus âgées n'ont pas d'appétence à faire des courses, le système de colis est moins contraignant. Ce système de colis est une réponse à la lassitude vis-à-vis de l'alimentation de ces personnes souvent seules.

NOMBRE DE REPAS

44% des personnes interrogées n'ont pris qu'un repas le jour précédant l'enquête. Presque une personne sur deux n'ayant mangé qu'un seul repas, soit 49%, a entre 41 et 65 ans. 60% des personnes concernées vivent à la rue. Seulement 21% des personnes interrogées a pris trois repas le jour précédant l'enquête (sachant que dans les données collectées par ADSF, cette proportion monte à 48% des femmes interrogées, laissant apparaître une possible disparité hommes / femmes, possiblement lié à la proportion plus importante de personnes à la rue et sans aucun revenu chez les hommes).

53% des enfants ont pris trois repas le jour avant l'enquête, ce qui peut mettre en évidence une stratégie d'adaptation alimentaire négative de la part des parents pour nourrir leurs enfants (voir ci-dessous). Cela représente un indicateur grave notable en insécurité alimentaire.

Nombre de repas pris par les adultes la veille



Les effets du Covid-19 sont frappants dans l'analyse des résultats. En effet, 32% des répondant.e.s disent que le nombre de repas moyen qu'ils prenaient avant la crise était supérieur au nombre de repas pris actuellement. On note également que 23% des enfants ont réduit leur consommation alimentaire à cause de la crise.

FRÉQUENCE DU MANQUE DE NOURRITURE

Par manque de moyens, il est arrivé à 46% des répondants de n'avoir rien à manger par manque d'accès financier, de 1 à 10 fois durant la semaine précédant l'enquête. 11% a répondu avoir fait face à cette situation plus de 10 fois, c'est-à-dire n'avoir rien mangé sur une durée équivalente à plus de trois jours complets. Cela affecte majoritairement les personnes seules (70%) et personnes à la rue (30%). L'insécurité alimentaire touche donc plus durement ce type de profil.

STRATÉGIE D'ADAPTATION

Nous avons demandé aux personnes interrogées si au cours de la semaine précédant l'enquête, elles ont utilisé des stratégies pour s'adapter au manque de nourriture et combien de fois. Face à cette situation, 87% des répondant.e.s ont eu recours à une stratégie négative d'adaptation :

Avez-vous eu recours à une stratégie négative d'adaptation au cours de ces sept derniers jours ?



Les différentes stratégies utilisées sont les suivantes:

- Un recours à des aliments moins chers et moins appréciés : au moins une fois pour 64% des répondants (le manque de moyens financiers met à mal les préférences alimentaires)
- Un changement de lieu d'achat des denrées alimentaires pour 57% des répondant.e.s (ce qui peut correspondre à un supermarché discount plus éloigné)
- La suppression d'achat de certains produits : 61% des répondant.e.s (généralement les produits abandonnés par faute de moyens sont les protéines animales, les fruits et légumes)
- La réduction des portions dans l'assiettes : 42% ont eu recours à cette stratégie sur deux jours ou plus par semaine
- La réduction du nombre de repas par jour : deux bénéficiaires sur trois y ont eu recours au moins une fois

D'autres stratégies sont mises en place mais de manière moins conséquente, comme l'emprunt de nourriture à des proches (40% des personnes interrogées) ou la réduction des repas des adultes pour nourrir les enfants (20%). Malgré le biais du rappel sur la semaine précédente durant laquelle les personnes pour la plupart venait déjà chercher un colis sur le dispositif de Barbès, les stratégies d'adaptation utilisées touchent les principes de la sécurité alimentaire² et donc contribuent à la dégradation de celle-ci pour les personnes concernées.

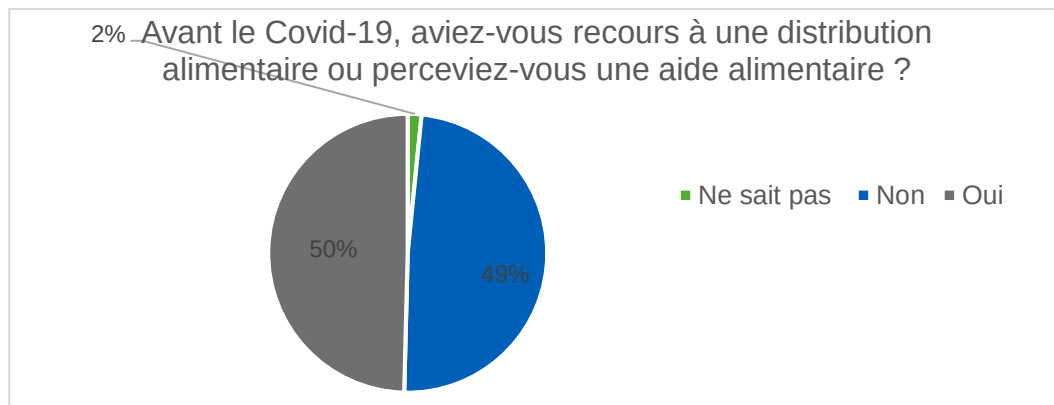
Ces chiffres sont confirmés par les données collectées par ADSF (détail en annexe 3) :

- 23% des femmes rencontrées expliquent avoir souvent (2 à 3 fois par semaine) dû recourir à des aliments moins chers mais moins appréciés et 20% déclarent avoir souvent (2 à 3 fois par semaine) dû changer de lieu d'achat des denrées
- Près de 100% d'entre elles ont dû supprimer certains produits par manque de ressources financières, emprunter de la nourriture ou de l'argent à un ami/parent, limiter la taille des parts du repas. Afin de privilégier les repas des enfants, la quasi-totalité des femmes questionnées ont expliqué avoir réduit la consommation des adultes.

Ces chiffres suivent bien la tendance globale actuelle, que le baromètre IPSOS Secours populaire³ met par exemple en avant : « un Français sur quatre restreint les quantités dans son assiette et un sur sept saute des repas (14 %). En bas de l'échelle des revenus, ces chiffres sont de 46 % et de 38 %. Ce "rationnement" est particulièrement fort chez les personnes dont les revenus ont subi une baisse importante : 43 % d'entre elles déclarent se restreindre « souvent » ou « parfois » sur la quantité des aliments consommés. Parallèlement, les femmes et les jeunes sont les deux groupes qui se restreignent le plus, tant sur la qualité que sur la quantité des aliments consommés. »

COUVERTURE DE L'AIDE ALIMENTAIRE

Avant l'arrivée du Covid-19 en France, la moitié des répondant.e.s n'avaient pas recours de l'aide alimentaire. Parmi ces personnes, 1/3 vivent dans leur propre logement.

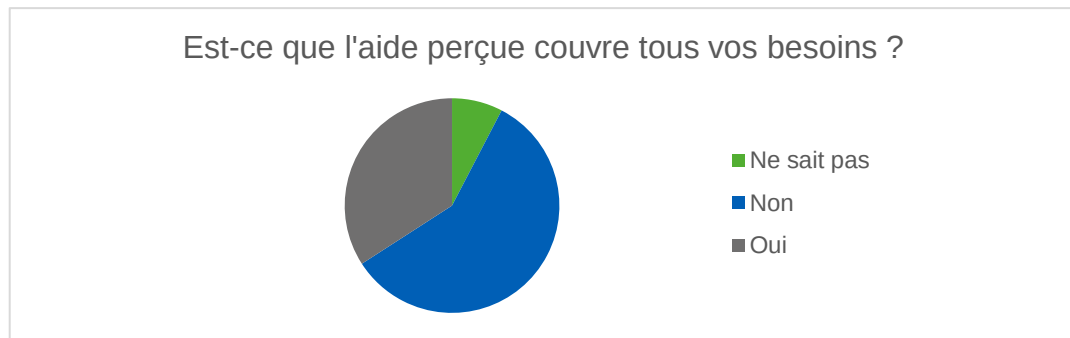


Actuellement, il est à noter que 38% des bénéficiaires du dispositif Barbès ont recours à une aide alimentaire additionnelle, majoritairement sous forme de repas chauds (31%). Plus d'une vingtaine de dispositifs de distributions ont été cités par les répondant.e.s, les Restos du Cœur étant le dispositif principal auquel les personnes interrogées ont recours : 45% d'entre eux. On note aussi parmi les dispositifs cités : le Secours Populaire, les églises et paroisses ou Paris Tout P'Tits.

² Définition : la sécurité alimentaire est assurée lorsque toutes les personnes en tout temps disposent de l'accès tant physique qu'économique à une alimentation suffisante pour répondre à leurs besoins alimentaires leur permettant de mener une vie productive et saine », adaptation FAO.

³ <https://www.secourspopulaire.fr/barometre-ipsos-spf-2020-la-precarite-depuis-la-covid-19>

Malgré l'existence de ces dispositifs, seulement 34% des bénéficiaires déclarent avoir la totalité de leurs besoins alimentaires couverts contre 58% pour qui leurs besoins alimentaires ne sont pas couverts. Il faut noter que pour cette réponse des personnes interrogées ont répondu à 8% ne sait pas, la question a peut-être embarrassé des personnes qui vont à plusieurs dispositifs alimentaires, de peur d'être exclu.



La couverture des besoins alimentaires n'est pas assurée pour la majorité des personnes, la quantité de nourriture collectée dans le dispositif ne vient qu'en complément ou n'est que la seule source d'alimentation ce qui est le cas des personnes en situation de rue.

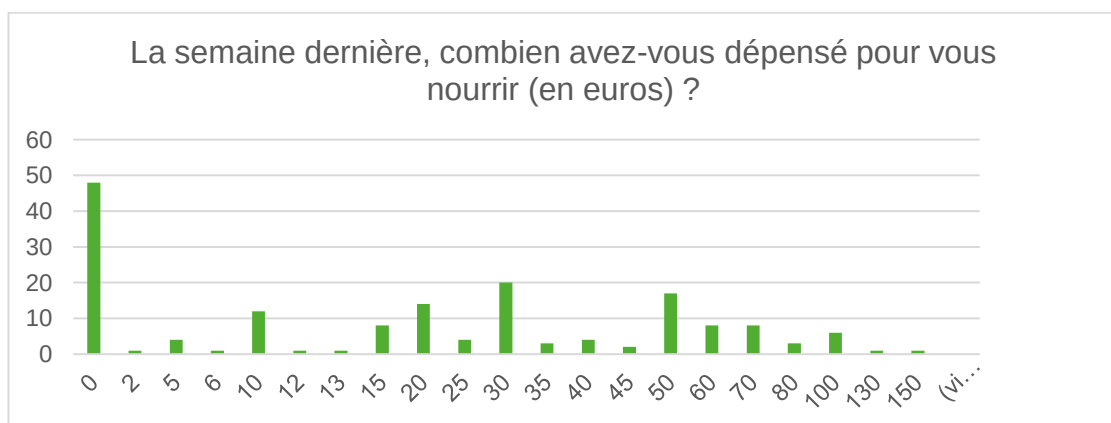
AUTRES BESOINS

En dehors du secteur alimentaire, l'enquête démontre que les bénéficiaires du dispositif ont d'autres besoins non couverts, à savoir un logement (28%), des vêtements (8%) et/ou un emploi. Il a également été noté des besoins en termes d'aide financière pour divers motifs, dont le paiement du loyer par exemple. Enfin, 13% des personnes exprimant des besoins (hors besoins alimentaires) nécessitent un appui juridique pour une régularisation de leur situation administrative. Cette catégorie touche majoritairement les tranches d'âges les plus jeunes, et surtout les hommes (69%).

SITUATION ÉCONOMIQUE

DEPENSES ALIMENTAIRES

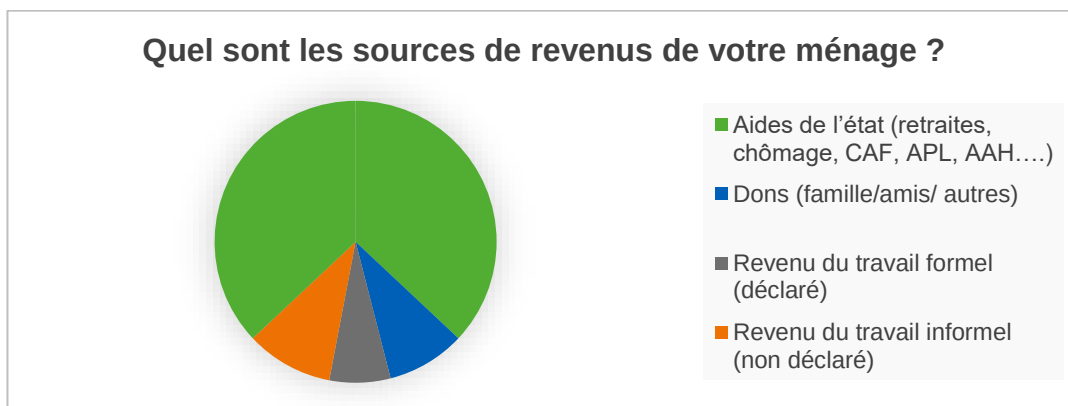
Avant le début de la crise Covid-19, les bénéficiaires du dispositif de Barbès dépensaient en moyenne 39,3 euros par semaine pour se nourrir, 21% des répondant.e.s ne dépensaient rien et 21% dépensaient moins de 20 euros. Depuis le début de l'épidémie, la dépense moyenne dédiée à la nourriture par semaine est passée à 27,7 euros, soit une perte de près de 12 euros en comparaison. 29% des bénéficiaires ne dépensent plus d'argent pour se nourrir et 25% dépensent moins de 20 euros chaque semaine dans l'alimentaire.



Ces chiffres démontrent une nette dégradation de la situation économique des personnes due à la crise sanitaire, les dépenses alimentaires étant la variable d'ajustement pour les ménages français. On peut ici faire le lien avec les stratégies d'adaptation citées plus comme la réduction des repas ou des produits préférés ou plus cher.

LES RESSOURCES DES MENAGES

En termes de ressources, 37% des bénéficiaires interrogés reçoivent une aide de l'État (donnée quasi identique aux données collectées par ADSF à savoir 38% des femmes interrogées par ADSF). 36% ne reçoivent aucune forme d'aide. Les autres formes de revenus sont diverses, allant du recours aux dons (11%) aux revenus du travail formel. Sur toutes les personnes interrogées uniquement 7% d'entre elles ont un revenu issu d'un travail formel (proportion légèrement supérieure chez les femmes interrogées par ADSF à savoir 13%).



La majorité des personnes fréquentant le dispositif de Barbès sont dépendantes financièrement d'aides pour subvenir à leurs besoins.

La situation économique des ménages interrogés peut être qualifiée d'alarmante : entre des dépenses alimentaires qui réduisent et des ressources dépendantes des aides sociales

On note aussi que ces personnes sont soit dans le système d'aide sociale soit devraient être dans le système afin de bénéficier d'un suivi adapté. Si on demande aux mères de familles pourquoi elles viennent chercher un colis ici, elles évoquent un allègement des dépenses alimentaires, l'attrait pour la salade facile à manger par tous et pour les fruits qui complètent de façon équilibrer le repas des enfants.

CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

SYNTHÈSE

En conclusion, le dispositif de distributions alimentaires de la FADS sur le site Barbès a permis de distribuer 14 900 panier-repas à environ 1 400 bénéficiaires. Les enquêtes réalisées par ACF ont permis de réaliser une file active à jour, pour mieux comprendre qui sont les personnes qui se rendent sur le dispositif et d'informer les acteurs franciliens de l'aide alimentaire et les institutions sur les profils et les besoins de ces publics spécifiques.

En termes de sécurité alimentaire, on note que la composition du panier-repas correspond globalement au régime alimentaire des bénéficiaires. Toutefois, plus de la moitié des personnes interrogées viennent chercher un panier-repas régulièrement alors même qu'elles ont la possibilité de cuisiner. Ce n'est pas ou beaucoup moins le cas des personnes à la rue, en hébergement collectif ou en hôtel social.

La situation économique des bénéficiaires a été largement dégradée ces derniers mois, avec une perte de 12 euros en moins par semaine dédiés à l'alimentation. Plus d'une personne sur trois ne reçoit aucune forme d'aide financière, ce qui complique davantage leur accès à leur sécurité alimentaire déjà compliquée.

Sur ce dispositif, le profil des bénéficiaires est très différent, personnes en situation de rue, personnes âgées vivants seules, mère de famille, travailleurs pauvres etc. Malgré cette variété la nécessité de cette aide n'est pas à remettre en cause que ce soit pour un coup de pouce ou pour le seul repas de la journée, le colis distribué par la FADS. Grâce à la réactivité, des services publics via les alertes de la FADS et d'ACF, le dispositif dont la fermeture initiale était prévue le 15 octobre, a été prolongé jusqu'à la mi-novembre.

L'étude ENFAMS (enfants et familles sans logement) réalisé en 2013⁴, s'appuie sur une classification de l'insécurité alimentaire suivant l'échelle de la faim (*United States Household Food Security Survey (HFSSM)*.) qui veut catégoriser l'insécurité alimentaire en légère, modérée, sévère⁵. Même si nous n'avons pas collecté l'entièreté des indicateurs, on constate qu'une partie de la population du site de Barbès est en insécurité alimentaire sévère (un repas par jour/ journée sans manger / incertitude face à la nourriture) et qu'une autre partie non négligeable à la suite de la crise sanitaire est maintenant en insécurité alimentaire modéré (réduction du nombre de repas/ changement dans les habitudes)

RECOMMANDATIONS

- 1) Sur le futur du dispositif alimentaire mis en place par la FADS sur le site de Barbès :
 - Il faut noter que la collecte de données effectuée lors de la première phase du dispositif du 14 septembre au 15 octobre a permis une première analyse de la situation et du profil des personnes qui a mené à l'extension du dispositif afin de trouver des solutions plus pérennes pour les personnes fréquentant le dispositif.

⁴<https://www.santepubliquefrance.fr/docs/enfams-enfants-et-familles-sans-logement-personnel-en-ile-de-france-premiers-resultats-de-l-enquete-quantitative>

⁵ Insécurité Alimentaire Légère : Préoccupation des membres du ménage concernant quantité /approvisionnement /gestion de la nourriture. Peu de réduction quantitative.

Insécurité Alimentaire Modérée : Prises alimentaires réduites et habitudes modifiées par le manque de ressources.

Insécurité Alimentaire Sévère : Prises alimentaires réduites/supprimées pendant des journées entières, impactant également les enfants.

- Une coordination est en cours de mise en place avec les services sociaux et les autres acteurs de l'aide alimentaire, avec l'appui de la DST Ouest et de la Mairie du 18ème arrondissement, poser les bases d'une collaboration permettant de mettre en place une capacité réelle de référencement et de mise en place d'un suivi social pour les personnes bénéficiaires. Le délai est toutefois très court pour permettre la mise en place d'un référencement effectif et ne devrait permettre que la mise à disposition d'informations de base aux publics sur les services sociaux et dispositifs d'aide alimentaire accessibles.
 - L'annonce d'un re-confinement qui sera associé à un nouveau ralentissement de l'économie aura clairement des conséquences sur la fréquentation du dispositif et sur les besoins alimentaires des ménages déjà bénéficiaires et potentiellement de nouveaux ménages précarisés. Une prolongation du dispositif devrait donc être envisagée avec une réflexion sur les modalités d'intervention au vu du profil des publics bénéficiaires (colis de produits secs et de base cuisinables adaptés à certains profils, chèques services, etc...). Le dispositif du soir, initialement prévu sur base de repas chauds, est en place depuis le 16 Octobre avec une modalité de colis à emporter pour répondre aux restrictions sanitaires liées à la COVID-19, ce qui peut être une modalité plus attractive pour des personnes qui ne se seraient pas déplacées sur des distributions de repas chaud. La mise en place d'un suivi de la file active et un profilage des bénéficiaires de cette distribution sera aussi à étudier.
- 2) Proposer une solution stable et adaptée aux personnes en insécurité alimentaire : un repas chaud pour les personnes à la rue, un colis pour les personnes pouvant cuisiner avec une dépendance alimentaire accrue, des chèques service pour les personnes pouvant cuisiner et nécessitant une aide ponctuelle. Le choix de la modalité de l'aide devrait se faire en concertation avec les personnes selon l'identification de leurs besoins lorsque cela est possible.
 - 3) Améliorer la coordination entre les acteurs de l'aide alimentaire du 18° arrondissement afin de couvrir les besoins en répartissant la file active, avec mise en place d'un système de référencement et de suivi des personnes. Comprendre la file active des acteurs peut passer par des enquêtes terrain mises en place comme la présente enquête et par une mutualisation / un partage lors de réunions de coordination de données de base d'enregistrement et de profilage, comme le nombre de personnes dans le ménage, le lieu de vie, le statut, les besoins alimentaires.
 - 4) S'assurer du suivi social des nombreuses personnes bénéficiant du dispositif sont suivis ou sont dans une situation qui nécessite un suivi social. Tisser des liens entre les acteurs de l'aide alimentaire et des actions sociales pourrait permettre un meilleur suivi, une meilleure compréhension des besoins essentiels de ces personnes et une meilleure couverture de ceux-ci. Ceci pourrait par exemple permettre une orientation sur des dispositifs plus adaptés d'aide alimentaire (colis alimentaire, épicerie sociale, etc...) mais aussi l'accès à des soutiens d'autres nature qui allègent les dépenses alimentaires ou non alimentaires (vestiaire, accès à un suivi social permettant un rattachement au droit commun et à l'accès des aides spécifiques, etc..).
 - 5) Financer des colis alimentaires plus écologiques: produits biologiques, produits issus de circuits courts, conditionnement en matière recyclé et recyclable.

- 6) Sur tout dispositif d'aide alimentaire, établir comme cela a été effectué par ACF et la FADS, une table d'information des publics sur le site de distribution afin de pouvoir informer les personnes dans le besoin sur les services sociaux et dispositifs associatifs existants pour couvrir leurs besoins essentiels (douche / hygiène, alimentaire, santé, suivi social, vestiaire, etc...).

Cette activité devra être mise en place en lien avec les services sociaux, à minima pour le croisement des informations sur les services et dispositifs disponibles dans la zone d'intervention. Cette collaboration pourrait prendre la forme de la mise en place de permanences des services sociaux dédiés à un référencement spécifique par les associations témoins de besoins à adresser urgemment. Dans le cadre de dispositifs temporaires, une fois identifiés de manière globale les profils des bénéficiaires via une enquête de profilage, de telles permanences pourraient être mises en place en parallèle du dispositif pour un référencement des personnes avec des besoins spécifiques (ou tout autre système permettant un lien établi dès le début avec les services sociaux pour faciliter leur suivi des personnes bénéficiaires).

ANNEXES

ANNEXE 1: QUESTIONNAIRE ENQUETE ACF "PROFIL NIVEAU 2"

Lien Kobo Collect : <https://enketo.actioncontrelafaim.org/x/jzhakggD>

ANNEXE 2: COMPOSITION DU COLIS

Panier repas Ékilibre :

- Une salade composée à base d'un féculant, sauce, agrémenté de légumes
- Un petit pain individuel
- Un fromage individuel
- Un fruit
- Un yaourt
- Un dessert : frais ou petit sachet de gâteau sec

ANNEXE 3: RAPPORT ANALYSE DONNEES ADSF REPAIRE BARBES



SITREP_Barbès2710.p
df